L'Abes *dans 20 ans ?*

Aujourd'hui, lorsqu'on entend « libre accès », on songe bien évidemment aux contenus numériques, revendication lancée par l'*Open Access Initiative* de 2002. Alors que seulement dix ans plus tôt, au moment où l'Abes était en gestation, la question des contenus numériques n'était pas même envisagée, sauf par quelques prospectivistes.

À l'époque, le libre accès, c'était des rayonnages directement accessibles, c'était mettre fin au passage obligé par les catalogues. Ces catalogues dont la modernisation était l'objet même de la création de l'Abes. D'aucuns pourraient y voir un paradoxe et imaginer, dans le futur, un historien se dire que, à quelques années près, c'était une étape dont on aurait pu faire l'économie : à quoi bon des catalogues à l'heure du *full text* ?

Mais justement, à l'heure du *full text*, on catalogue de plus en plus. Les contenus sont décrits avec une granularité plus fine, tout document est bardé de métadonnées d'une précision bien supérieure à celle du catalogage traditionnel. Les métiers de description des contenus se sont considérablement développés, bien d'autres que les bibliothécaires s'en sont saisis, la répartition des rôles a commencé et continuera à évoluer.

Prédictions et pronostics, rarement avérés, sont surtout révélateurs de l'époque où ils ont été émis.

Quand on fait de la prospective, on part des éléments connus, des tendances, et on les projette sur l'avenir. Mais les tendances sont changeantes, leur chemin, capricieux, non linéaire. Quant à l'inconnu… C'est sans doute pourquoi prédictions et pronostics, rarement avérés, sont surtout révélateurs de l'époque où ils ont été émis.

Oserions-nous un pronostic ? L'exercice est risqué : qui de nous n'a pas au moins souri, ou ne s'est carrément gaussé, des futurs imaginés dans le passé, de ces voitures volantes ou des machines permettant d'apprendre en dormant ? Contentons-nous donc de nous poser quelques questions : quelles seront les évolutions des métiers où l'Abes est impliquée ? Dans 20 ans, que sera l'Abes devenue ? Existera-t-elle toujours ? Avec qui se sera-t-elle éventuellement mariée ?

L'Abes étant un moyen et non une fin, déplaçons les questions : que pourrait être le paysage de l'information scientifique et technique dans 20 ans ? Aurons-nous encore besoin de nous déplacer dans des lieux physiques pour accéder aux contenus ? Les supports physiques – hors documents patrimoniaux – existeront-ils toujours, et si oui en quelle proportion ?

Dans le secteur de la recherche, les bibliothèques physiques tendent aujourd'hui à disparaître – en dehors du domaine patrimonial, lui aussi en forte évolution du fait des gigantesques programmes de numérisation. Dans le secteur de l'enseignement, les espaces des bibliothèques sont davantage utilisés pour les services qu'ils offrent que pour consulter et emprunter les collections.

Quel sens auraient (auront ?) les bibliothèques dans un contexte de « zéro papier » ? Chacun aura-t-il accès à un environnement parfaitement adapté à ses besoins, avec des outils d'intelligence artificielle qui répondraient à sa question… avant même qu'il se la pose ? Quels équilibres entre travail humain et travail des machines ? Aura-t-on vu émerger un « droit de la science » distinct de la propriété littéraire et artistique ? L'*open access* aura-t-il triomphé ? Disposerons-nous d'entrepôts de métadonnées publiques, ouvertes, permettant la concurrence ou serons-nous encore plus qu'aujourd'hui prisonniers de marchés captifs ? Quelles fractures entre ceux qui maîtriseront ou auront accès à certains outils ou contenus et les autres ? Comment les bibliothèques pourront-elles tenter de réduire ces écarts ?

Le devenir de l'Abes sera-t-il lié aux réponses à certaines de ces questions ? Si oui, on dira que nous avons vu juste. Si non, elles seront seulement considérées comme révélatrices de notre époque. Rendez-vous dans 20 ans.

Jérôme Kalfon
Directeur de l'Abes